

REUNION

Type de document de réunion : CR

Référence : Mission SGB mutualisé/JBN/CR/SGBM_CT_15avril2013_CR.doc/15-04-2013

Date de la réunion	15/04/2013 13:00	Lieu de la réunion	Autre
Trigramme rédacteur	JBN	Rédacteur	bernon
Structure émettrice	Mission SGB mutualisé		
Date création :	15-04-2013	Dernière mise à jour	03-05-2013
Etat	en cours	Version	
Nom du fichier	SGBM_CT_15avril2 013_CR.doc	Nb pages	

Circuit de validation du document

Date	Auteur	Etat

Diffusion du document

Date	Auteur	Liste de diffusion concernée

Mises à jour du document

Date	Auteur	Version	Commentaires
	JBN	1.0	Création de la 1 ^{ère} version du compte rendu
	RBD PLP	1.1	Corrections
	JBN	1.2	Corrections Régis Griesser, Émilie Barthet, Magali Le Coënt, Benjamin Guichard, Martine Pochard, Loïc Ducasse, Julien Sempéré, Delphine Coudrin

Propositions pour l'ordre du jour

Date	Auteur	Propositions

Liste des participants à la réunion

- Jérôme Barthélemy, Marne-la- Vallée
- Émilie Barthet, Lyon 1
- Raymond Bérard, ABES
- Jean Bernon, ABES
- Sandrine Berthier, Lille 3
- Raphaële Bussemey, Clermont-Ferrand
- Nadine Cormerais-Vernay, SICD2 Grenoble
- Delphine Coudrin, Bordeaux
- Sophie Demange, Lille 3
- Loïc Ducasse, Toulouse
- Benjamin Guichard, BULAC
- Odile Grandet, Campus Condorcet
- Salomé Kintz, Campus Condorcet
- Magali Le Coënt, Paris 6
- Romain Le Nezet, Paris 3
- Philippe Le Pape, ABES
- Jean-François Lutz, Université de Lorraine
- Stéphanie Maréchal, Université de Lorraine
- Gisèle Maxit, Université de Savoie
- Marie Nikichine, BIU de Montpellier
- Frédéric Parent, Université de Bourgogne
- Alain Philipona, AMUE
- Martine Pochard, Franche-Comté
- Julien Sempéré, Paris 5

Ordre du jour de la réunion

Objet de la réunion : Présentation de l'étude d'impact et discussion des scénarios

- 1 - Introduction de Raymond Bérard
- 2 - Résultats de l'étude d'impact
- 3 - Résultats des études d'impact complémentaires menées au niveau des établissements (ce point a finalement été intégré au point 5)
- 4 - Discussion sur les scénarios proposés par l'étude d'impact
- 5 - Tour de table sur la position des établissements vis à vis du projet
- 6 - Choix du représentant du comité technique à la session plénière sur le projet SGB des journées ABES
- 7 - Choix des représentants du comité technique au workshop du 16 mai sur l'articulation entre l'étude sur le signalement des ressources électroniques, le projet SGB mutualisé et le projet international GOKb/KB+

Introduction de Raymond Bérard

L'étude d'impact du SGB mutualisé et l'étude Pleiade sur la découverte ont été publiées début avril et sont ouvertes aux commentaires. Il y a encore trop peu de commentaires. Certains hésitent à faire des commentaires à titre personnel, sans qu'une position de leur établissement soit définie au préalable. Les commentaires personnels sont également possibles.

L'étude d'impact et les scénarios du projet de SGB mutualisé sont aussi soumis à plusieurs avis et débats jusqu'au 31 mai, date à laquelle le Conseil d'administration prendra une décision sur le projet : l'arrêter, demander un complément d'étude ou lancer le démarrage du projet dans le cadre d'un des scénarios proposés ou d'une variante de ces scénarios. Le Conseil scientifique du 8 avril a donné son avis sur ce dossier, le Comité technique le donne aujourd'hui, le Comité de pilotage du projet se réunira le 16 avril, une session plénière des journées ABES le 15 mai est dédiée au projet. L'ensemble des avis et des commentaires en ligne seront soumis en même temps que l'étude d'impact à la décision du CA du 31 mai.

L'étude d'impact propose 3 scénarios mais il peut y en avoir d'autres. Des sous-scénarios seront peut être retenus en définitive. Le projet traite les fonctions locales mais aussi le remplacement de CBS. Au fur et à mesure de l'avancement de l'étude d'impact, l'ABES s'est rendu compte que le remplacement de CBS complexifiait la tâche. Les fonctions consortiales en général posent problème non seulement pour l'ABES, mais aussi pour les gros sites multi-établissements comme Toulouse ou Bordeaux. Les fournisseurs admettent parfois ne pas vraiment maîtriser le niveau consortial. Les présentations de leurs systèmes ne permettent pas de trancher et de vrais tests dans le cadre d'un dialogue compétitif sont indispensables.

Le projet de construction d'une base de connaissance en partenariat avec d'autres consortiums de bibliothèques (JISC pour KnowledgeBase+ et Quali pour GOKb) est complémentaire du projet de SGB mutualisé. Il est important de progresser et de prendre les bonnes décisions, car ces projets modifieront les procédures de travail et auront un impact fort sur les métiers. Certains points doivent être éclaircis par l'ABES et les établissements. Il règne par exemple une incertitude sur l'évolution des codes de catalogage et des formats. Face aux incertitudes, il ne suffit pas d'attendre, sinon les choses se feront sans nous.

Au Conseil scientifique, s'est dégagé un consensus, repris en conclusion par le président du CS, Laurent Romary, pour :

- un engagement précautionneux sur ce projet, en matière de dépendance, d'articulation entre données et systèmes etc.
- un lancement revenant au projet initial : remplacer les systèmes locaux et profiter de l'expertise du groupe pilote et du « bac à sable » prévu dans le cadre de la procédure de dialogue compétitif pour aller plus loin.

Plusieurs membres du CS ont préféré le scénario 2, jugeant trop ambitieux de vouloir remplacer CBS et suggérant de sérier les questions pas à pas. Jean-Pierre Finance a confirmé

que le besoin initial est bien celui des bibliothèques : comment faire des économies et mieux intégrer les SIGB avec les SI des établissements ? Il a toutefois estimé qu'il fallait aussi progresser sur le Sudoc et les outils de découverte.

Marylène Micheloud a exprimé sa préférence pour le scénario 1 et sa crainte que ne retentir que le remplacement des systèmes locaux ne soit une occasion manquée de remplacer CBS dont les insuffisances ont bien été identifiées : lourdeur du workflow, absence de mise à jour en temps réel.

Si le CA décide de lancer le projet, l'appel à candidature sera lancé en juin et les candidatures devront être connues début septembre.

Résultats de l'étude d'impact

Jean Bernon fait une présentation des principaux résultats de l'étude d'impact, notamment des 3 scénarios proposés par l'étude, et d'une hypothèse de travail issue de discussions internes à l'ABES suite à l'étude d'impact. Cette présentation a déjà été faite au conseil scientifique (voir la présentation jointe).

Discussion

Est-ce que CBS est vraiment améliorable ?

Jean Bernon - OCLC maintiendra encore CBS le temps qu'il faudra car nous ne sommes pas les seuls à vouloir encore l'utiliser. Mais nous ne souhaitons pas garder CBS éternellement. Il faut mener une réflexion en parallèle, car les règles de catalogage ne sont pas mûres. Se lancer maintenant dans un système de catalogage à l'anglo-saxonne peut être une erreur.

Raymond Bérard - CBS évolue peu. Toutes les évolutions apportées ces dernières années ont été faites avec des outils développés autour de la base miroir créée par l'ABES au travers des API SUDOC qui sont la propriété de l'ABES et non d'OCLC.

Jean Bernon - L'ABES serait capable de faire une interface de catalogage complète.

Qu'en est-il de l'interfaçage avec les systèmes de l'AMUE ?

Jean Bernon - Cela reste un point fort du projet, grâce à l'implication commune de l'ABES et de l'AMUE. Il vaut mieux démarrer avec un seul SGB pour être efficace.

Alain Philipona – Un référentiel comme PRISME est conçu pour être interopérable avec différentes applications.

Comment prendre en compte la coexistence de plusieurs SGB ?

Raymond Bérard : La communauté Ex-Libris semble très active. Certains d'entre eux semblent intéressés par le projet national à condition que ce soit avec Ex-Libris.

Julien Sempéré : Certains clients Ex-Libris ont eu des avantages historiques qu'ils ne souhaitent pas perdre avec la mutualisation et le projet ABES. N'avez vous pas peur que si on lie le modèle de participation à des avantages historiques, on parte sur une inégalité de traitement et donc que l'on perde d'emblée l'esprit de projet commun au profit de choix faits par les établissements avant même la naissance du projet ? Partant, n'y a-t-il pas un risque de mettre autour du projet uniquement les SCD qui ont des intérêts liés à leur prestataire et de créer des inégalités d'emblée et ce pour longtemps dans le modèle économique ?

Jean.Bernon : Ce problème est relevé par l'étude d'impact. Il serait en effet plus simple et plus juste de traiter tout le monde de la même façon pour les prix et de se détacher de l'historique.

Martine Pochard - Il paraît difficile qu'il y ait 1 seul outil. Il vaudrait mieux avoir plusieurs outils ou en développer un autour de produits open source.

Benjamin Guichard – Il revient sur l'intégration aux systèmes locaux des établissements, point peu détaillé dans l'étude d'impact. Il n'y a pas que les systèmes de l'AMUE (finances, scolarité). Pour la BULAC par exemple, l'intégration aux systèmes de demande en magasin ou de gestion des places sont aussi importants. Il s'interroge sur la notion de labellisation des SGB dans la présentation des scénarios. Les scénarios entre le 1 et le 2 varient en fonction des incidents de parcours pour la gestion commune du catalogage. En revanche le scénario 3 introduit une vraie rupture stratégique en envisageant la coexistence de plusieurs SGB autour d'un catalogage commun.

Jean Bernon - Dans le scénario 1 le catalogage SUDOC se fait dans le SGB et « labelliser » c'est choisir un système. Dans le scénario 3 le catalogage est externe aux systèmes locaux et « labelliser » c'est dire qu'un système est conforme à un cahier des charges, par exemple dispose des API nécessaires pour établir un bon workflow avec le système de catalogage commun.

Jean-François Lutz – Il rappelle l'objectif du projet. Dans le groupe piloté par Toulouse, il s'agissait de mutualiser la procédure d'achat et les compétences pour faire face à l'arrivée des SGB. Dans le scénario 3 on ne mutualise plus grand-chose : la procédure d'achat et l'expertise sont locales, l'ABES est obligée d'étendre son expertise à plusieurs outils. Cela paraît faisable avec 1 ou 2 outils, au-delà ce sera difficile. Pour le catalogage, on se prive également de la dimension internationale et on paie un outil SGB que l'on n'utilise pas complètement. Autre point : il faut aussi envisager la procédure de dialogue compétitif dans le scénario 1.

Jean Bernon – Il y a une phase de test, et donc de dialogue compétitif, y compris dans le scénario 1.

Raymond Bérard – Il recommande le dialogue compétitif, qui est fait pour gérer les incertitudes d'un marché. C'est un cycle long qui a un certain coût. Il sera aussi utilisé pour les fonctionnalités locales.

KB nationale et KB commerciale du SGB ?

Émilie Barthet - Est-ce qu'un KB nationale peut être utilisée dans une KB commerciale d'un SGB. ?

Jean Bernon - L'étude Pleiade montre qu'on peut interconnecter une KB nationale et des KB locales. Cela reste à préciser. L'idée est de considérer la KB du SGB comme une KB locale, celle d'un groupe de bibliothèques du réseau, même si c'est aussi une KB internationale.

Qu'apporte l'ABES au niveau de l'accompagnement ?

Jean Bernon – D'abord un cahier des charges commun, une expertise commune, une commande groupée. Le périmètre exact de l'assistance aux établissements n'est pas arrêté, mais l'accompagnement national ABES/AMUE à l'intégration au SI est déjà un point fort. Au-delà, il faut voir au cas par cas : par exemple il y aura naturellement un accompagnement pour l'intégration du système aux bornes de prêt automatique (protocole SIP commun), en revanche l'intégration à un système spécifique de demande en magasin sera locale.

Raymond Bérard – L'ABES apportera son assistance à la rédaction du cahier des charges et entend participer aux tests des systèmes. En revanche est-ce que l'ABES proposera une assistance de 1er niveau ? Les fournisseurs le souhaitent peut-être, mais cela pose question et sera décidé au moment de la rédaction du cahier des charges. En tout cas l'ABES n'a pas vocation à être data center.

Julien Sempéré – Au début du projet, les établissements sentaient que l'ABES était prête à faire sa mue et que les établissements étaient prêts à abandonner certaines fonctions locales et à utiliser les API pour les adaptations locales. Aujourd'hui, face aux discussions internes à l'ABES, les établissements ont l'impression de devoir se débrouiller seuls et se demandent s'ils ne vont pas perdre des avantages de l'ancien sans forcément gagner de suite avec le nouveau.

Raymond Bérard – Vouloir traiter simultanément le niveau local et le niveau central risque de complexifier l'ensemble du projet. Aujourd'hui nous ne sommes pas sûrs que les deux solutions commerciales soient capables de gérer les fonctions consortiales. On commence donc par les fonctions locales qui sont déjà utilisées dans une centaine de bibliothèques. Ce n'est pas pour laisser les bibliothèques se débrouiller toutes seules. Le souci demeure de bien appréhender globalement le projet pour garantir un changement éventuel de fournisseur.

Émilie Barthet – Quel est le coût du travail pour avoir un outil à la hauteur des besoins au niveau consortial ?

Jean Bernon – Les pistes sont aujourd'hui les suivantes : améliorer CBS, développer un nouvel outil à l'ABES, acquérir un nouveau produit commercial. Il n'est pas impossible qu'au bout du compte, le SGB se révèle être la meilleure solution.

Magali Le Coënt – L'UPMC s'est récemment réinformatisée avec Symphony, mais n'a pas d'outil de découverte. Se limiter aux fonctions locales risque de freiner le mouvement commun d'entraînement vers une solution nouvelle et de favoriser le statu quo.

Jean Bernon – Ce qui est proposé est d'y aller en commençant par les choses sûres.

Loïc Ducasse – Toulouse a fait valider par ses présidents le principe de sa participation à la phase pilote sur la base du scénario 1. Le scénario 3 n'est pas acceptable et rien n'a invalidé le scénario 1 qui est le meilleur et le seul vraiment mutualiste. De façon générale les scénarios sont trop axés sur le SUDOC et trop pauvres sur l'ERM et la base de connaissance. On a l'impression que des arguments techniques internes à l'ABES brouillent les pistes.

Jean Bernon – L'hypothèse issue des discussions internes à l'ABES reste mutualiste et prévoit un soutien fort de l'ABES aux établissements pilotes.

Loïc Ducasse – Le scénario 2 maintient un certain équilibre, mais il n'y a pas de mutualisation dans le scénario 3. Le scénario 1 est plus ambitieux et on aurait tort de l'abandonner.

Le catalogage et le passage à RDA

Delphine Coudrin - Le scénario 1 garantit l'adaptation à RDA, puisque le SUDOC est dans le périmètre du scénario.

Raymond Bérard – RDA n'est pas monolithique et comprend plusieurs scénarios Les catalogueurs français essaient de faire évoluer RDA dans le cadre d'EURIG. Si on attend que le scénario 1 de RDA, le plus ambitieux, soit mis en œuvre, on risque toutefois d'attendre trop longtemps.

Philippe Le Pape – RDA n'est pas organisé comme les codes de catalogage classiques. Il se présente comme une boîte à outils et les catalogueurs ne peuvent pas l'utiliser telle quelle. Il faut d'abord en définir un profil d'application. La Bibliothèque du Congrès a mis 2 ans pour faire ce travail. L'Allemagne espérait aller plus vite et définir en un an son profil RDA. Elle vient de repousser à 2014 le démarrage prévu en 2013. L'ABES n'a pas développé encore son profil RDA. Le profil doit statuer sur les nombreux choix d'options et définir les référentiels utilisés. Il faut définir point par point ce que doit faire le catalogueur, sinon il sera tout simplement bloqué.

Magali Le Coënt – Pourquoi ne pas utiliser le profil RDA de la LC ?

Philippe Le Pape – Parce que l'on aura des problèmes d'application au contexte du Sudoc (en particulier sur les autorités).

Peut-on mettre de côté les fonctions consortiales ?

Jean Bernon – L'évolution du SUDOC se révèle plus compliquée que prévu. L'intégration du SUDOC au projet a tout de suite paru séduisante. Revenir au point de départ, ce n'est pas renoncer ni à la mutualisation ni à l'intégration du SUDOC. Commencer par les systèmes locaux est mutualiste. Le scénario 2 commence avec les systèmes locaux de 6 établissements, mais au bout de 2 ou 3 ans, il pourrait être possible d'intégrer le SUDOC. Dès la phase pilote, les établissements qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un outil de découverte.

Odile Grandet et Loïc Ducasse – Le doute sur les fonctions consortiales n'est pas seulement un problème pour l'ABES, mais aussi pour des sites comme Toulouse ou Condorcet. Qui va supporter les coûts du dialogue compétitif ?

Raymond Bérard – Les bibliothèques pilotes travaillent pour l'ensemble du réseau. Il est donc normal que le coût du dialogue compétitif soit aussi pris en charge par l'ensemble du réseau.

Émilie Barthet – La question du niveau consorcial n'est pas nouvelle (projet ERMS). Pourquoi l'ABES ne la prend-elle pas directement en charge en développant des services « par-dessus » ou au sein du SGB en collaboration avec le fournisseur.

Tour de table sur la position des établissements vis à vis du projet Résultats des études d'impact complémentaires menées au niveau des établissements

Deux établissements, Lille 3 et Bordeaux, ont fait une étude d'impact interne.

Lille3

Lille3 désire remplacer d'ici 12 à 18 mois son SIGB Horizon vieillissant et choisir un SGB. Le projet de l'ABES permet de le faire dans un cadre national mutualisé. L'architecture orientée services permettra de faire des adaptations locales et d'ajouter au besoin de nouveaux services.

Le projet s'intègre aussi à celui du Learning Center en Archéologie/Egyptologie. La BU de Lille 3 se prépare à devenir un Learning Center avec une offre de services multiples et intégrés et des ressources abondantes et multi-supports. Le SGB devra accompagner une logique de vérification constante de l'adéquation des services offerts aux besoins, permettre de procéder simplement aux ajustements nécessaires. Il doit fournir un cadre pour créer de

nouveaux services sur la base d'informations statistiques, pour faciliter l'intégration au monde extérieur et l'évolution technologique.

Lille 3 privilégie le scénario 2 parce qu'il est plus réaliste et permet de rejoindre le scénario 1. Le scénario 3 est exclu parce que l'ABES y est moins présente, il comporte un risque d'éclatement du SUDC et il n'est pas mutualiste.

Bordeaux

Une étude d'impact propre à l'établissement est en cours d'élaboration, mais rien n'est encore validé sur le plan politique.

Elle comporte 4 volets :

- Le contour et le cadrage du projet
- La synthèse de l'étude d'impact nationale
- L'état de l'existant
- L'étude d'impact proprement dite avec plusieurs scénarios

Les scénarios sont en cours de construction, mais aucun n'est validé pour l'instant. La principale variable entre les différents scénarios est le calendrier de réinformatisation.

Chaque scénario est pondéré sur les critères suivants :

- Enjeux nationaux du projet
- Modèle économique
- Impact sur les usagers
- Impact sur le personnel
- Conduite du projet
- Impact en matière de RH

Quelques préalables :

- Le projet doit couvrir les fonctions suivantes : SIGB, résolveur de lien, ERM, outil de découverte
- Autres attentes fonctionnelles : PEB, PDA, amélioration des statistiques...
- Les incertitudes sur l'articulation du projet avec celui de base de connaissance nationale devront être levées

Quelques facteurs de risques et points de vigilance identifiés :

- Contexte politique complexe en raison de la fusion des universités en cours. Il semble a priori difficile de pouvoir prendre une décision ferme en juin.
- Le SGB ne doit pas coûter plus cher que le système actuel.

- La fragilité des moyens RH est un facteur de risque pour la gestion de projet. Les compétences fonctionnelles étant cependant très concentrées sur deux agents, le SGB permettrait de mieux répartir les compétences.
- La capacité de l'outil à gérer plusieurs niveaux de regroupements est un point important.
- Les SI des établissements utilisent des briques cocktails. L'implication de l'AMUE dans le projet sera donc décisive.

La lecture de l'étude Pléiade suscite quelques interrogations. Le déploiement de la base de connaissance nationale vise-t-il uniquement le signalement des ressources ou bien aussi leur gestion ? Quel est le calendrier envisagé pour le déploiement ? Quel seront les rôles respectifs de l'ABES et du réseau ?

Lorraine (UL)

La fusion est faite depuis 1 an ½, ce qui simplifie le niveau consortial. L'UL a toujours eu un intérêt très fort pour le SGBM. A très court terme, elle va procéder dès la rentrée à une réinformatisation partielle en choisissant l'un des 4 SIGB actuels. C'est une étape pour mieux entrer dans le projet SGB. L'UL souhaite participer à la phase site pilote. Un démarrage en production en 2015 conviendrait, mais aussi en 2016 car ce sera une deuxième réinformatisation pour une partie des bibliothèques UL. Le dialogue compétitif est une bonne approche pour tester les outils. La base miroir offre une porte de sortie.

Préférence pour le scénario 1. A défaut pour le scénario 2 à condition que l'usage de CBS soit une solution provisoire. Le scénario 3 est minimaliste et ne paraît guère acceptable.

Le coût actuel de fonctionnement est 120 000 € TTC pour 50 000 étudiants en additionnant les maintenances des SIGB, le résolveur de liens, l'outil de découverte et Winibw. L'UL ne veut pas dépasser cette somme annuelle.

Savoie

L'étude d'impact a été diffusée, mais il n'y a pas encore ni retour ni position officielle. Le scénario 1 est tentant mais n'est pas vraiment utilisable. Le scénario 2 plus pragmatique rejoint l'intérêt réel du projet. Le SCD était intéressé par la dimension nationale et la mutualisation, par le traitement unifié de l'imprimé et du numérique et par l'outil de découverte hors de portée du budget actuel.

La base de connaissance nationale est un projet intéressant qui évite d'avoir un seul fournisseur. Mais la réunion d'aujourd'hui semble marquer un arrêt de la dynamique du projet SGB et risque de renforcer le sentiment de flou et de confusion. L'intégration de l'ABES et du SUDOC au projet était une garantie de cohésion et de réussite du projet. Elle donnait un poids national face au fournisseur et une chance d'influencer l'évolution du système. C'est

beaucoup de vouloir garder les particularismes français (unimarc, RDA) et seul le niveau national donne une chance d'y parvenir. Avoir deux SGB plutôt qu'un peut être une richesse, car aucun n'est complètement abouti. Le SCD ne peut pas mobiliser l'université sans une idée plus précise des coûts qui ne pourront de toute façon pas dépasser les coûts actuels. Enfin la Savoie fait partie du PRES avec Grenoble mais ne souhaite pas de fusion. On ne sait pas quelle sera l'évolution du PRES, mais pour l'instant il y a 3 SICD avec 3 SIGB différents. Au total beaucoup d'incertitudes.

Clermont

La décision politique de participer à la phase pilote est prise. Elle va être soumise au CA pour validation. Le SCD était en faveur du scénario 1. Il se contentera du scénario 2, mais il serait gênant que le SUDOC ne migre pas. Les enjeux essentiels sont de réinformatiser avec des outils modernes et de disposer de tableaux de bord. Si le SUDOC reste en dehors, il faut que le workflow soit vraiment fluide. Le SCD attend rapidement des estimations plus précises pour le budget prévisionnel 2015.

ENS Lyon

La bibliothèque est soucieuse de l'avenir du catalogage. C'est pour elle un aspect fort du projet. Elle est également intéressée par le hub de métadonnées et l'amélioration des bases de connaissances, par l'interopérabilité entre l'imprimé et le numérique. Elle s'est récemment réinformatisée avec les produits d'Ex-Libris et son contrat de maintenance inclut une évolution vers ALMA. Elle souhaiterait faire cette évolution dans un cadre national, mais un éventuel changement de fournisseur poserait problème.

Pour prendre une décision, il faudrait clarifier les relations ABES – établissements et ABES-fournisseurs et avoir plus de précisions sur le dialogue compétitif et sur le support. Les demandes de décision génèrent de nombreuses questions..

Grenoble

Pas de position officielle. Les 2 SICD ont des SIGB qui fonctionnent et ne sont pas pressés de changer. Le modèle économique suscite des réserves : qu'apportent de plus les SGB par rapport au modèle économique actuel ? En revanche le projet de base de connaissance nationale suscite un grand intérêt.

Lyon1

Pas encore de position officielle. La situation actuelle avec 2 SIGB vieillissants rend attractif le projet de SGB avec l'ABES qui inclut les ressources électroniques. Le dialogue compétitif

est une bonne solution. Pourquoi ne pas aller jusqu'au co-développement et un programme de « early adopters » ? Malgré l'intérêt du scénario 1, le scénario 2 aura sans doute la faveur du SCD avec toutefois une réserve sur le risque de double catalogage. Lyon 1 subit l'absence d'un outil de gestion adapté à la documentation électronique, le SGBM est vu comme une solution sur ce point. La participation AMUE/ABES au projet est un point fort susceptible d'entraîner l'adhésion des instances universitaires. Le risque de changer pour un outil sans Unimarc est un sujet d'inquiétude.

Condorcet

Le campus Condorcet a besoin d'un outil de travail pour la documentation et s'oriente vers un SGB de nouvelle génération. Une difficulté : la faiblesse des moyens en RH. Une interrogation : le modèle proposé est-il adapté à la recherche ? Y a-t-il convergence entre les projets SGB locaux ?

Montpellier

Les universités de Montpellier sont favorables au projet de SGB. La question des coûts sera déterminante. Il faut des éléments financiers pour défendre le projet et aboutir à une décision officielle. Les budgets sont constants et le coût de Science Direct va être multiplié par 4. Est-ce que le scénario 2 n'induit pas des coûts en double ?

Raymond Bérard rappelle que les coûts ne seront vraiment connus qu'à la réception des offres et qu'en attendant il faut s'appuyer sur un coût cible rentrant dans le cadre des dépenses actuelles.

UMPC (Paris)

L'UPMC n'est pas candidat pour la phase pilote, car elle vient de réinformatiser avec un SIGB classique et sort à peine de ce changement. Mais dès la phase suivante elle souhaite rejoindre le SGB commun dans le cadre du PRES. Le scénario 1 est jugé le plus intéressant. La BU est déjà passée une première fois de LCmarc à Unimarc en 2002 et un profil RDA international ne lui semble pas aberrant. Les ressources électroniques sont prioritaires. Même analyse financière que Bordeaux : il y a un risque d'explosion des coûts de Science Direct et il n'est pas possible de dépenser plus pour le système d'information. Les BU du PRES ont des SIGB différents et pas d'ERMS ni d'outil de découverte. La mutualisation semble la bonne solution pour y parvenir. Dans l'absolu, avoir un 3^e candidat potentiel avec une solution en open source serait très intéressant et un outil national open source avec les grandes fonctions utiles à tous donnerait à l'ABES un rôle central et aux établissements un interlocuteur sans doute plus concerné.

Toulouse

Préférence pour le scénario 1. Le scénario 3 est exclu : on ne voit pas la plus value de l'ABES dans ce scénario. Quelques interrogations : quel coût en RH de la phase de dialogue compétitif ? Est-ce que dans le scénario 2 l'AMUE et l'ABES participent bien à l'intégration au SI [Réponse donnée en séance : oui, il y a une coquille sur ce point dans l'étude d'impact] ? Comment sera construite la base miroir ? Comment sera piloté le projet ?

AMUE

Dans un contexte d'incertitude sur les fonctionnalités, la procédure de dialogue compétitif est la bonne démarche. Le coût du dialogue compétitif est moins financier qu'humain. Les sites pilotes vont beaucoup investir en ressources humaines pour la communauté. Le dialogue compétitif comporte des cycles d'itération avec un travail de validation du cahier des charges.

Si l'on retient plusieurs solutions SGB, la difficulté est plutôt du côté de l'ABES, selon le niveau de mutualisation qu'elle vise. Le dialogue compétitif peut se limiter à choisir une solution ou aller plus loin : construire la solution commune sur le socle brut du produit du fournisseur, établir un pré-paramétrage commun à l'ensemble des établissements.

Bourgogne (UB)

Pas de position officielle. Le SIGB est une version récente d'Absysnet et il n'y a pas d'urgence à changer sauf sur le plan matériel (nouveau serveur début 2014). L'UB est intéressée à rejoindre plus tard le SGB mutualisé, surtout pour la mutualisation des ressources électroniques. Le modèle économique de l'abonnement suscite des réserves techniques des services financiers. Sur le plan fonctionnel, il y a eu des développements locaux que l'UB redoute de perdre et elle attend de voir comment se passe l'adaptation locale pour les sites pilotes.

Franche comté (UFC)

Le calendrier est le même que pour la Bourgogne. Il n'y a pas de financement possible avant le prochain contrat quadriennal. L'attente principale est d'avoir un outil de découverte : signalement de toutes les ressources documentaires, notamment électroniques et services associés. L'UFC est attachée à la dimension nationale et fédératrice du projet. Au-delà d'une attente à court terme des outils nationaux annoncés (base de connaissance, résolveur de lien), le SCD de Franche-Comté confirme son intérêt pour une solution de SGB mutualisé au niveau national (scénario 1 ou 2) et son désir d'y participer à moyen terme.

Paris Descartes

Point de vue de la direction du SCD : l'aspect prospectif et mutualiste du projet est très motivant. Une démarche pragmatique associant des bibliothèques volontaires, sans préjuger d'une solution globale de niveau national probablement encore immature sera quoi qu'il en soit :

- utile à l'ensemble de la communauté
- utile à chaque établissement participant en raison des économies d'échelle en termes de coût financier de de RH et de meilleures garanties de durabilité attendues.

L'établissement appartient à un PRES qui envisage une fusion. A ce titre, participer à un groupe pilote (ou simplement à un groupe associant des bibliothèques volontaires) serait un élément qui permettrait de prendre des décisions, telles que l'adoption ou non de ce type de solution pour l'ensemble du PRES en connaissance de cause. Cette position de principe n'engage pas les autres établissements membres du PRES.

Néanmoins si le SCD Paris Descartes fait partie du groupe « pilote », et en fonction des évolutions des structures de coopération entre établissements, il fera bien entendu remonter les questions et prérequis nécessaires à l'adoption d'une telle solution au niveau d'une communauté d'établissements.

Paris 3

L'étude d'impact a circulé dans l'établissement, mais pas de position officielle dans un contexte complexe : intérim de la direction du SCD et triple partenariat, avec Sainte-Barbe, membre du PRES Sorbonne Paris Cité, membre du réseau SUDOC.

La solution SGB peut être locale : bonne maîtrise d'une suite Ex-Libris complète, bonne interopérabilité des outils, conditions financières satisfaisantes du fait de l'ancienneté chez Ex-Libris (1^{er} site français historiquement), perspective d'évoluer vers ALMA depuis plusieurs années.

La solution nationale suscite un fort intérêt car elle améliorerait le catalogage partagé, mais elle pourrait aussi détériorer les conditions financières. En résumé il n'y a pas urgence à migrer surtout dans un contexte où les décisions sont difficiles.

Deux observations : Paris 3 n'est pas enfermé dans Ex-Libris et reste intéressé par ce que propose OCLC ; le thème du marché captif doit être nuancé à propos d'Ex-Libris : la société joue son va-tout sur ALMA et les demandes de développement seront suivies.

Marne la vallée

Les moyens humains du SCD sont faibles pour un établissement de 11 000 étudiants. La construction de la BU centrale a pris du retard. L'université est dans le même PRES que Créteil qui est client d'Ex-Libris. Le SCD est plutôt candidat pour une deuxième vague.

Bulac

Pas de position officielle. La gestion des ressources électronique et le circuit des acquisitions sont les points faibles du système local actuel et constituent les principales attentes, ainsi que l'intérêt pour un système dans les nuages. L'évolution de l'étude sur le projet de SGB n'est pas choquante. La base de connaissance nationale, le signalement et l'accès aux ressources électronique deviennent une priorité. Le projet initial, couvert par le scénario 1 et consistant à niveler les offres de services au profit d'un système unique, est abandonné. Ce n'est pas une mauvaise chose car il y a un intérêt à préserver une certaine diversité de solutions logicielles dans le paysage des SGB. Il est en outre important que le projet puisse s'ajouter aux fonctionnalités développées par les établissements. Le scénario 2 qui garde CBS et WinIBW est insatisfaisant car il est urgent d'intégrer le catalogage dans les circuits d'acquisition. Le scénario 3 a l'avantage de permettre à l'ABES de se concentrer sur les fonctions transversales et mutualisées (catalogage, signalement et accès aux ressources électroniques) et ouvre la voie à la coexistence d'une solution commerciale et d'une solution open-source, en fonction du choix et de la stratégie des établissements. Ce scénario n'exclut pas toute forme de mutualisation puisqu'il y a bien une collaboration sur les fonctionnalités partagées et des mutualisations possibles entre les établissements utilisateurs d'un même système.

Représentant du comité technique aux journées ABES

Lille 3 (Sophie Demange et Sandrine Berthier) et Paris Descartes (Julien Sempéré) prendront en charge l'intervention au nom du comité technique dans la session sur le projet de SGB mutualisé des JABES 2013 (15 mai de 8H30 à 10H).

Représentants du comité technique au workshop du 16 mai

Le workshop accueille Maurits Van Der Graaf (cabinet Pleiade), Liam Earney (JISC) et Kristin Antelman (Université de Caroline du Nord) pour approfondir l'articulation entre l'étude sur le signalement des ressources électroniques, le projet SGB mutualisé et le projet international GOKb/KB+. Il se déroulera en anglais. Les personnes suivantes y participeront au nom du comité technique : Émilie Barthet, Sandrine Berthier, Sonja Graimprey, Benjamin Guichard, Bernard Teissier.